

Demain l'Université de Strasbourg

Comité de pilotage

Les Présidents :

Alain Beretz

Bernard Michon

Florence Benoît-Rohmer

A l'attention des : responsables de composantes (écoles, UFR, structures de recherche)

Objet : *Appel à constitution de collegium*

Chers collègues

Comme vous le savez, les groupes de travail interuniversitaires qui travaillent à l'élaboration d'un projet d'établissement commun en vue de la création de l'Université de Strasbourg ont retenu l'idée d'introduire au sein du nouvel établissement de nouvelles entités, les collegium, destinés à renforcer le rapprochement des disciplines pour produire une recherche et des formations encore plus innovantes.

Les collegium doivent résulter d'associations de composantes (écoles, UFR, structures de recherche) autour d'un projet cohérent associant formation et recherche. Le cahier des charges présidant à la création de collegium, approuvé par le dernier comité de pilotage et dont vous trouverez ci-joint une copie, vous donnera des précisions sur ce nouvel échelon. Celui-ci a, à nos yeux, pour objectif principal d'engager la nouvelle université dans une dynamique d'innovation destinée à renforcer la visibilité et l'attractivité de Strasbourg au plan international.

Par ce courrier, nous sollicitons vos propositions de constitution de collegium. Celles-ci pourront prendre la forme d'une lettre d'intention, expliquant les motivations du regroupement, la cohérence du projet, les ambitions et les résultats que vous en attendez. Ces lettres devront être transmises à la coordinatrice opérationnelle du projet (anne.goudot@demain.unistra.fr). Compte tenu des délais serrés de constitution du projet d'établissement commun (version finalisée attendue fin janvier pour soumission aux conseils), et sachant que les discussions sur ces regroupements se déroulent depuis plusieurs mois déjà, nous aimerions disposer de vos propositions au plus tard pour la fin du mois de novembre.

Nous envisageons d'organiser, début décembre, une présentation de l'ensemble de ces projets de collegium, qui permettrait d'enrichir les réflexions qui se poursuivront jusqu'à leur adoption, pour la durée du prochain contrat, dans les statuts de la future Université de Strasbourg.

Parallèlement, les composantes actuelles, qui seront maintenues sur la durée du prochain contrat quadriennal, seront incitées à se rapprocher au travers de la mutualisation de certaines de leurs attributions à l'occasion de la mise en œuvre du chantier de reconfiguration des fonctions de gestion. Ce chantier constitue une opportunité à saisir pour repenser nos procédures de gestion et renforcer, dans le respect de la réglementation, leur vocation à créer les conditions les plus favorables à l'exercice des missions de l'université.

En vous remerciant pour votre implication dans cette démarche, vitale pour nos établissements, nous vous prions, chers collègues, d'accepter nos sincères salutations.

Alain Beretz
Président de l'Université
Louis Pasteur

Bernard Michon
Président de l'Université
Marc Bloch

Florence Benoît-Rohmer
Présidente de l'Université
Robert Schuman